



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

Réquisition de locaux

La CGT et la FSU du Conseil Départemental demandent au Préfet d'apporter des solutions d'urgence

La CGT et la FSU du Conseil Départemental demandent au Préfet d'apporter des solutions d'urgence et exigent une réquisition de locaux pour l'accueil des enfants MNA comme des réfugiés.

Reçus en préfecture le vendredi 16 février 2018, les syndicats CGT et FSU – accompagnés d'une délégation de travailleurs sociaux et de secrétaires exerçant leurs missions en Prévention sociale ou en Protection de l'Enfance – ont fermement dénoncé le désengagement de l'État en matière d'accueil des réfugiés, condamné l'inconséquence du gouvernement qui laisse seuls les départements face à l'accueil de centaines d'enfants mineurs non accompagnés et, enfin, alerté sur la détresse des populations abandonnées et malmenées par les institutions (CAF, MSA, Sécurité sociale...) génératrice de rupture de droits !

Notre message au gouvernement a porté sur trois points :

► Une demande de réquisition de locaux afin d'accueillir tous les enfants sans domicile qui errent dans Marseille et ce, dans les plus brefs délais : si les représentants du Préfet ont trouvé utile de rappeler les responsabilités de la Collectivité en matière de Protection de l'Enfance, et l'absence de demande d'aide formulée par la majorité départementale, nous n'avons pas hésité à insister sur les responsabilités de l'État en matière de respect de la Charte internationale des droits de l'enfant dont la France est signataire ainsi que sur le caractère urgent

et exceptionnel de la situation, véritable drame humanitaire. Cette demande – qui n'a pas paru surprendre nos interlocuteurs – a ouvert des discussions sur des détails de procédure tels que « comment procède-t-on ? Avec quels locaux, ceux de l'État ou ceux du Département ? Pourquoi la Collectivité ne l'a-t-elle pas demandé ? Un nouveau RDV sera demandé dans 15 jours. En attendant, nous informons le cabinet de Madame la Présidente de notre mobilisation et de la teneur de nos échanges en Préfecture.

► L'accueil des réfugiés au sein de service social départemental : les représentants du Préfet ont eu une posture de défense de l'action du gouvernement en la matière. Ils ont souhaité valoriser un bilan d'accueil en progression, comme, par exemple, le passage de 780 places en CADA pour 2015 à 1 050 places pour 2017. Ils ont insisté sur l'accueil et l'hébergement de 1 000 personnes en hôtel effectué par les services de l'État et sur l'existence de conventions telles que le CAO.

► L'abandon des populations par les institutions pourtant à vocation sociale, telles que la CAF, la MSA ... a fait l'objet d'un échange où nous avons réintroduit les conséquences désastreuses de la politique de ces institutions pilotées par l'État pour les populations des Bouches-du-Rhône comme pour les professionnels du service social départemental complètement exsangue.

Il est hors de question pour la CGT comme pour la FSU d'abandonner ces questions au seul monde associatif. Un communiqué de presse a été préparé dans ce sens et une rencontre programmée avec Madame la Déléguée à la Protection de l'Enfance le 13 mars 2018.

Retrouvons-nous en Assemblées Générales

mardi 20 février 2018 de 14h à 17h

sur la question de l'accueil des réfugiés

mardi 27 mars 2018 de 14h à 17h

spécifiquement sur la Protection de l'enfance.

**Ensemble, toujours unis, dans un engagement professionnel sans faille
au service des plus vulnérables**